



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ARRONDISSEMENT DE BETHUNE : INTERDICTION DE TOUT RASSEMBLEMENT VISANT A REALISER DES DEMONSTRATIONS DE TUNING ET RUNING LES WEEK-ENDS DE DECEMBRE 2021

Arras, le 7 décembre 2021

Des rassemblements sauvages visant à réaliser des démonstrations de tuning sont régulièrement constatés sur l'arrondissement de Béthune.

Afin d'éviter que cette situation ne se reproduise Louis Le Franc, préfet du Pas-de-Calais, a décidé, par arrêté préfectoral du 6 décembre 2021, d'interdire tout rassemblement de personnes et de véhicules, dont l'objectif est de réaliser des démonstrations de tuning et runing, les week-ends de décembre 2021 : 10-13 décembre / 17-20 décembre / 24-27 décembre / 31 décembre 2021 - 3 janvier 2022, sur les secteurs suivants :

- avenue de Londres à Douvrin ;
- avenue de Sofia à Billy-Berclau ;
- boulevards Nord, Est, Sud, Ouest et les rues situées dans ce périmètre, sur les communes de Douvrin et Billy-Berclau ;
- rue de la Paix (magasin AUCHAN) à Noyelles-les-Vermelles.

Tout contrevenant à cette interdiction est passible de sanctions pénales prévues aux articles 431-9 et R 610-5 du code pénal.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)